



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

services départementaux d'incendie et de secours

Question écrite n° 57567

Texte de la question

M. Léonce Deprez demande à M. le ministre de l'intérieur de lui préciser l'état actuel de préparation d'un projet de loi sur la sécurité civile ayant pour but d'assurer « un financement stable » aux services d'incendie et de secours, d'approfondir la départementalisation et d'organiser la répartition des compétences. Il avait annoncé ce projet de loi le 7 octobre 2000 à Strasbourg, précisant qu'il allait être précédé de dispositions plus techniques, soumises au vote du Parlement « dans des délais plus proches », pour assurer un fonctionnement satisfaisant des SDIS (La lettre du maire, n° 1227, 10 octobre 2000). Il souligne l'intérêt et l'importance que les maires de France attachent à ces réformes.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57567

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 février 2001, page 750